



1. Contexte du projet

La commune souhaite réaliser un bâtiment structurant regroupant plusieurs espaces mutualisés afin de répondre aux enjeux éducatifs, périscolaires, associatifs, économiques et environnementaux.

Ce tiers-lieu doit permettre de moderniser l'école, d'améliorer le service aux familles et de proposer un équipement partagé au bénéfice de l'ensemble des habitants.

2. Objectifs généraux

Le maître d'œuvre devra proposer une conception :

- adaptée aux besoins scolaires, périscolaires et associatifs,
- fonctionnelle, durable et économe en énergie,
- modulable et évolutive,
- conforme aux normes en vigueur.

Le projet devra être réalisé :

- dans le respect d'un **budget global maximum de 860 k€**, incluant la construction, les VRD et le parking (*12 places minimum*)
 - avec une **mise à disposition du bâtiment au plus tard au 1er trimestre 2027**.
-

3. Programme architectural

Espaces scolaires

- Deux salles de classe **d'environ 55 m²** chacune, réservées exclusivement à l'école.
- Sanitaires, rangements et surfaces annexes nécessaires.

Espaces mutualisés

- Une salle polyvalente **d'environ 125 m²**, conforme aux recommandations du ministère de l'Éducation nationale, utilisée pour :

- la motricité,
- des activités scolaires,
- des activités périscolaires,
- des usages associatifs.
-
- Une salle polyvalente **d'environ 40 m²**, destinée à :
 - des ateliers en petits groupes,
 - des activités périscolaires calmes,
 - des réunions et projets associatifs compatibles avec l'école.

Espaces techniques

- Circulations, rangements sécurisés, locaux techniques.
 - Sanitaires adaptés pour scolaires, périscolaires et usagers associatifs.
-

4. Mutualisation et règles d'usage

La cohabitation des usages scolaires, périscolaires et associatifs fera l'objet de **conventions d'usage** définies entre :

- la direction de l'école,
- le service périscolaire communal,
- les associations utilisatrices,
- la mairie.

Les usages scolaires demeurent **prioritaires** et les activités extérieures devront respecter les contraintes pédagogiques et organisationnelles.

5. Exigences environnementales

Le bâtiment devra respecter des exigences de performance environnementale :

- optimisation thermique du bâti,
 - matériaux durables,
 - maîtrise des consommations énergétiques,
 - gestion raisonnée des eaux et des déchets,
 - réduction de l'impact environnemental du chantier.
-

6. Documents attendus du maître d'œuvre

- ESQ – Esquisse
- APS – Avant-projet sommaire

- APD – Avant-projet définitif
 - PRO – Études de projet
 - DCE – Dossier de Consultation des Entreprises
 - Estimations financières détaillées et mises à jour
 - VISA des plans d'exécution
 - Assistance au suivi de chantier et à la réception de l'ouvrage
 -
-

7. Critères de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Respect du budget et des délais : 40 %**
 - **Références sur projets similaires : 30 %**
 - **Méthodologie proposée : 30 %**
-